



***Politique en matière d'énergies
renouvelables de la CEDEAO
PERC***





PERC: Plan de Présentation

- 1- Situation énergétique de l'Afrique de l'Ouest et défis à relever.
- 2- Les attentes par rapport aux Energies Renouvelables.
- 3- Pourquoi une politique sur les Energies Renouvelables de la CEDEAO?
- 4- Objectifs de la Politique Régionale sur les Energies Renouvelables de la CEDEAO.
- 5- Stratégie de mise en œuvre de la politique sur les Energies Renouvelables de la CEDEAO.
- 6- Plan d'actions.



PERC: 1 – Une situation énergétique en crise et deux grands défis à relever

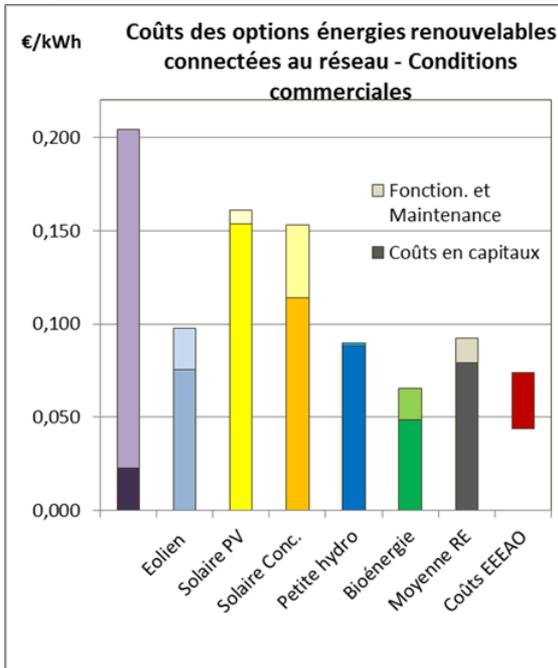


La situation énergétique de l'Afrique de l'Ouest est **en crise** et se caractérise par:

- Des **pénuries d'électricité récurrentes**:
 - volume important de demande énergétique non satisfaite (de 7 à 10 TWh entre 2006 et 2010);
- un **accès limité au service électrique**:
 - en règle générale 40% en moyenne, voire moins de 20 % dans plusieurs pays),
 - ce déficit étant encore plus marqué dans les zones rurales;
- une **offre en bois énergie ne satisfaisant plus une demande croissante de plus en plus urbaine**:
 - entraînant la surexploitation des ressources ligneuses et dans certains pays la déforestation;
- la **précarité énergétique** et les pays de l'espace CEDEAO doivent relever:
 - le défi de la **sécurité énergétique** et
 - de **l'atténuation des changements climatiques**.

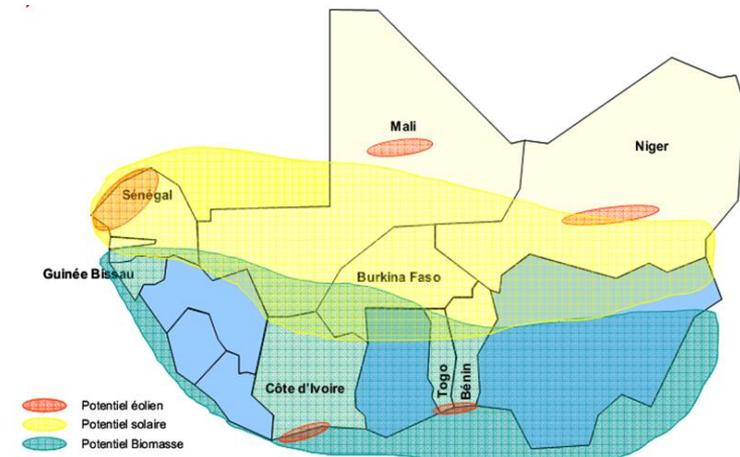


PERC: 2 – Rôles et opportunités offertes par les Energies renouvelables dans l'espace CEDEAO



- Un **vaste potentiel de ressources** d'énergies renouvelables dont le **coût** de certaines (hydro-biomasse) est déjà **compatible** avec le coût moyen l'énergie HT et **concurrentiel** par rapport à la production thermique diesel.
- La contribution substantielle **d'options d'énergies renouvelables** financées par le secteur privé **complète et consolide le concept régional d'approvisionnement** en énergie électrique basée sur la grande production gazière et hydroélectrique et distribuée par le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA).

- En association avec la politique sur l'Efficacité Energétique de la CEDEAO (PEEC), **la PERC donne une réponse à la grave crise énergétique** que rencontre la région de la CEDEAO.
- Avec la prise en compte des efforts déjà fournis par l'EEEOA, le PERC contribuera à l'émergence d'un marché régional de l'électricité et des EnRs.





PERC: 3- Pourquoi une Politique des Energies Renouvelables de la CEDEAO

Une Politique Régionale en matière d'Energies Renouvelables pour:

- permettre **l'harmonisation des politiques des Etats Membres**, et proposer des orientations relatives à l'adoption à l'échelle nationale de cadres stratégiques et juridiques
- œuvrer à **l'élaboration de normes communes** en matière d'équipements et de systèmes et une **certification** des équipementiers et installateurs;
- encourager **l'adoption d'objectifs et plans d'actions nationaux** qui contribuent à l'atteinte des objectifs régionaux;
- **diffuser les connaissances et renforcer les compétences** sur les technologies, les potentiels et les investissements dans le domaine des énergies renouvelables;
- **créer un marché financier régional** adapté aux spécificités des options énergies renouvelables, y compris les financements carbonés
- promouvoir **un marché régional de production d'énergies renouvelables** et de fabrication d'équipements.

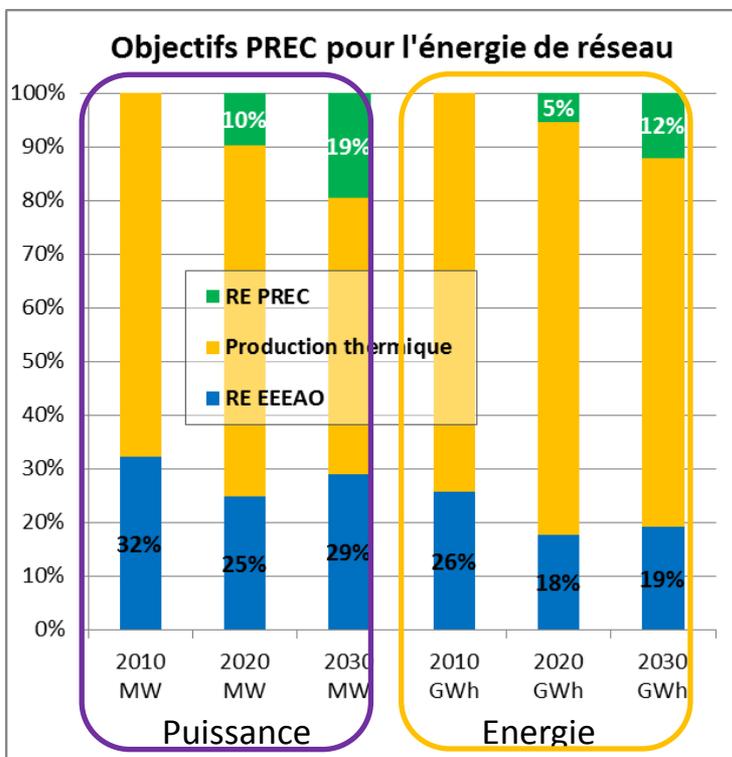


PERC: 4 – Vision et Objectifs de la PERC



VISION:

- une part croissante et importante de l'approvisionnement en services énergétiques des Etats membres est couverte par une **utilisation opportune, fiable et suffisante, abordable et de moindre coût des ressources en énergies renouvelables de la CEDEAO**
- rendant ainsi possible **un accès universel à l'électricité d'ici 2030** et permettant l'atteinte des objectifs du livre blanc en 2020 (Objectifs du millénaire + 5) pour les aspects accès à l'électricité et 2030 pour ce qui est des énergies domestiques



OBJECTIFS

1. Energie de réseau

2. Energie hors réseau:

En 2030, environ 75% de la population est desservie par l'énergie de réseau et environ 25 % par des mini-niveaux ou des systèmes autonomes utilisant prioritairement les EnR

3. Energies ligneuses

4. Biocarburants

Energie de réseau	2012	2020	2030
EnR PERC	> 1%	10%	19%
Soit en MW		2.425	7.606
EnR CEDEAO		35%	48%

Accès au service	2012	2020	2030
Population	42%	86%	100%
Localités électrifiées	12%	66%	100%

100% d'efficacité de cuisson en 2020 et de carbonisation en 2030

7%/15% d'éthanol dans le supercarburant respectivement 2020/2030 et 5% et 10% de biodiesel (2020/2030)

PERC: 5 – Stratégie de Mise en Œuvre



- Contribuer à la mise en place dans les Etats membres d'un **cadre institutionnel et juridique approprié** ;
- Harmoniser les politiques : chaque Etat membre se dotera (ou révisera) d'une **Politique Nationale des Energies Renouvelables avec un budget et un plan d'actions** sur cinq (05) ans;
- Faire des Energies Renouvelables un **secteur attrayant pour les investisseurs**;
- Assurer le **renforcement des capacités** en matière d'énergies renouvelables et l'établissement de **normes** et la **certification** des compétences techniques;
- Assurer **l'intermédiation financière** : développer un plan d'investissement cohérent et rechercher des financements publics et privés;
- Assurer la gestion des connaissances et le plaidoyer dans le domaine des Energies Renouvelables par la mise en place de **l'Observatoire des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique de la CEDEAO (ECOWREX)**;





Année 1

Niveau régional

- Préparation des guides, programmes et sessions de formation nécessaires par le CEREEC et mise à disposition des Etats membre par le biais des IFNs;
- Edition des publications de l’ECOWREX, observatoire des EnR et de l’EE de la CEDEAO ou d’autres sources (évaluations du potentiel des EnR, rapport de référence sur les EnR) et diffusion auprès des investisseurs et les promoteurs;
- L’évaluation des besoins en compétences en matière d’EnR est effectuée, le programme régional de développement des compétences est formulé et les réseaux de formation de formateurs sur les différentes questions liées aux EnR sont opérationnels;
- Le **livre blanc de la CEDEAO sur l’accès à l’énergie est révisé**, la stratégie régionale pour la mise en œuvre des énergies renouvelables en milieu rural est élaborée, et **l’appel aux manifestations d’intérêts de l’EREF concernant les mini-réseaux** est lancé;
- **Une conférence régionale se tient dans la région pour lancer le processus. En marge de cet événement des opportunités d’activités de formation seront exploitées.**

Au niveau des Etats membre

- Définition de leur cadre légal et institutionnel national en fonction de leurs besoins, en identifiant le personnel responsable de la planification en matière d’énergies renouvelables;
- Mise en œuvre, en étroite collaboration avec le niveau régional, des activités de développement des compétences nécessaires à l’élaboration de leur PNER (aide pour le calendrier énergétique, par exemple le modèle MESSAGE);
- Evaluation de leurs besoins de mise à jour des données concernant leurs ressources en énergies renouvelables et procéderont en conséquence à leur mise à jour;



PERC: 6 – Plan d'actions



Année 2

Niveau régional

- L' **ECOWREX** (observatoire des EnR et de l'EE de la CEDEAO poursuit sa tâche de diffusion d'informations fiables et récentes
- Des programmes de promotion des technologies régionales sont mis en œuvre (ex. petites centrales hydroélectriques, bioénergies, mini-réseaux)
- Les financements de projets de l'EREF et l'initiative pour les investissements et le développement du marché des énergies renouvelables de la CEDEAO sont mobilisés.
- Des moyens financiers sont mobilisés pour:
 - Promouvoir les normes régionales, en capitalisant les acquis du Bureau de normalisation déjà existant au sein de l'UEMOA
 - Promouvoir les initiatives en matière d'investissement et de financement de projets de production indépendante de moyenne envergure
 - Soutenir le marché et la création d'entreprises d'énergies renouvelables par le biais de l'EREF et d'autres instruments
 - Développer les compétences techniques, consolider et opérationnaliser des réseaux de formateurs

Niveau national

- Les politiques nationales EnR sont définies, avec une stratégie de mise en œuvre, un plan d'action sur cinq ans et une enveloppe budgétaire;
- Eléments du cadre légal et institutionnel seront mis à jour en fonction des besoins:
 - Politique nationale en matière d'énergie
 - Loi sur l'électricité
 - Cadre en matière d'énergies renouvelables et d'électrification rurale
 - Tarifs pour la fourniture d'électricité et pour les services associés
 - Rôle et compétence du régulateur national.
- Sensibiliser par le biais de campagnes et applications pilotes
- Finaliser les évaluations de ressources et du potentiel des EnR





Elaboré avec l'assistance technique de:



Regional Centre for Renewable Energy and Energy Efficiency
Centre Régional pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique
Centro Regional para Energías Renovables e Eficiencia Energética
www.ecreee.org



RECP
Africa-EU Renewable Energy
Cooperation Programme



euei pdf
energy for development



Ce projet a été cofinancé par l'Union Européenne



Austrian
Development Cooperation





POLITIQUE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES DE LA CEDEAO



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

